

Newsletter KPMG Monaco

■ Newsletter 2024 ■ N°1

Newsletter KPMG Monaco ■ 2024 ■ N°1

NORMES COMPTABLES ■ Référentiel IFRS applicable au 1 ^{er} janvier 2023.....	2
ACTUALITÉS ■ Lois de finance 2024 - Les Points clés	2
SCI ■ La Société Civile, un outil incontournable... ..	2
SCI ■ Nouvelles obligations légales pour certaines sociétés	3
FISCALITÉ ■ Droits d'enregistrement et contribution touristique.....	3
FISCALITÉ ■ ISB et principes généraux.....	3
FISCALITÉ ■ DAC 8 – Transparence fiscale.....	4
ASSOCIATIONS ■ Récapitulatif des dernières obligations légales	4
SOCIAL ■ Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire (CMRC) - Les Points Clés	4
CYBER ■ Violation de données notables	5
FINANCE ■ Euro numérique	5
LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ■ Synthèse des obligations annuelles.....	5
LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ■ Mise à jour ETHR.....	6

NORMES COMPTABLES ■ IFRS - Référentiel applicable sur les comptes clos au 31 décembre 2023 et à venir



Pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, les textes suivants font l'objet de modifications : IFRS 17, IAS 8, IAS 1 et Practice Statement 2, IAS 12, Modèle de règles du Pilier 2, IFRS 16, IAS 7, IFRS 7, IAS 21... [Découvrez celles qui sont applicables de façon obligatoire...](#)

EN SAVOIR PLUS

ACTUALITÉS ■ Lois de finance 2024 - Les Points clés pouvant impacter vos Sociétés Monégasques



Plongez dans le panorama des applications de la [Loi de Finances 2024 française](#) à Monaco, et découvrez les répercussions et points clés de ces dispositions pouvant impacter vos entreprises évoluant dans le cadre unique de la Principauté.

EN SAVOIR PLUS

SCI ■ La Société Civile, un outil incontournable de transmission et de gestion patrimoniale en France et à Monaco



Pour assurer une succession harmonieuse et préserver le patrimoine familial, il est essentiel de choisir les bons outils. Dans cet article, nous vous expliquerons pourquoi la [Société Civile est un outil incontournable pour la transmission et la gestion patrimoniale](#) en France et à Monaco.

EN SAVOIR PLUS

SCI ■ Récapitulatif des dernières obligations légales applicables aux Sociétés Civiles, Sociétés commerciales et Groupements d'intérêts économiques



Depuis le mois d'Août 2023, la législation monégasque a évolué en l'état des recommandations du Rapport MONEYVAL. Aussi, [les sociétés civiles, commerciales et Groupements d'intérêts économiques sont soumis à de nouvelles obligations.](#)

EN SAVOIR PLUS

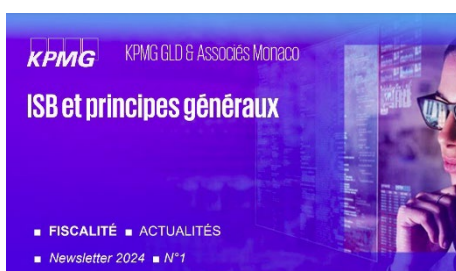
FISCALITÉ ■ Droits d'enregistrement et contribution touristique



La Loi n° 1.548 du 6 Juillet 2023 portant diverses dispositions d'ordre fiscal a introduit de [nouveaux droits d'enregistrement](#) depuis le 1er octobre 2023 et une [nouvelle contribution touristique](#) en vigueur depuis le 1er janvier 2024.

EN SAVOIR PLUS

FISCALITÉ ■ ISB et principes généraux



KMPG Monaco revient sur les [principes généraux de l'ISB Monégasque](#) né des accords franco-monégasques et la convention fiscale du 18 Mai 1963, ses critères d'applications, les grandes différences avec l'IS Français et le calendrier des échéances à venir.

EN SAVOIR PLUS

FISCALITÉ ■ DAC 8 – Transparence fiscale



Dans le cadre du renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale, les ministres des finances de l'Union Européenne ont ainsi adopté le 17 octobre 2023 une [mise à jour de la directive 2022/16/UE relative à la coopération administrative \(DAC8\)](#), incluant de nouvelles règles de transparence fiscale pour tous les prestataires de services facilitant les transactions sur les cryptoactifs.

EN SAVOIR PLUS

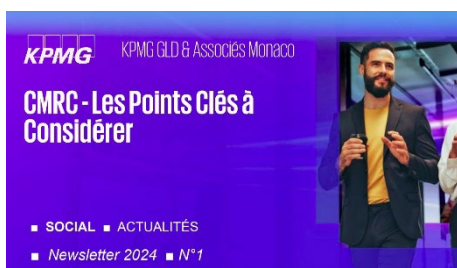
ASSOCIATIONS ■ Récapitulatif des dernières obligations légales



Depuis le mois d'Août 2023, la législation monégasque a évolué en l'état des recommandations du Rapport MONEYVAL. Aussi, [les associations et fédérations d'associations sont soumises à de nouvelles obligations](#) depuis le 30 septembre 2023.

EN SAVOIR PLUS

SOCIAL ■ La Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire (CMRC) - Les Points Clés à Considérer



KPMG Monaco décrypte les [points clés de la Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire \(CMRC\)](#) instituée pour assurer le service de pension de retraites complémentaires au profit des salariés ayant exercé à Monaco depuis le 1er janvier 2024.

EN SAVOIR PLUS

CYBER ■ Violation de données notables



KPMG Monaco revient sur le cas du [piratage le mois dernier de Toyota par Medusa, un grand groupe de cybercriminels](#), les répercussions pour l'entreprise et les particuliers, et les enseignements à tirer de cet évènement majeur !

EN SAVOIR PLUS

FINANCE ■ Euro numérique



[La Banque centrale européenne travaille sur un projet d'euro numérique](#), une monnaie numérique qui serait équivalente aux espèces, mais sous forme électronique, gratuite et accessible à tous, y compris aux personnes qui n'ont pas accès à un compte bancaire.

EN SAVOIR PLUS

LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ■ Synthèse des obligations annuelles



Si vous êtes un assujetti à la loi n°1.362 relatif à la LCB-FTC, vous êtes contraints au respect de certaines obligations : découvrez les procédures à mettre en place au démarrage de votre activité et = annuellement dans [notre Synthèse des obligations annuelles LAB](#).

EN SAVOIR PLUS

LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ■ Mise à jour ETHR



L'Arrêté Ministériel n°2023-680 portant modification de l'AM n° 2023-413 du 7 juillet 2023 a été publié le 22 novembre 2023 : découvrez les pays qui entrent ou sortent de la [liste des ETHR applicable en Principauté de Monaco](#) suite à sa mise à jour.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Abonnez-vous aux Newsletters KPMG Monaco

Abonnez-vous à notre Newsletter pour recevoir des informations pertinentes et les décryptages des experts de KPMG sur l'actualité à Monaco..

[Je m'abonne aux Newsletters KPMG Monaco](#)

Contactez-nous

Bettina RAGAZZONI

Associée

bragazzoni@kpmg.mc

Stéphane GARINO

Senior Partner

sgarino@kpmg.mc

Xavier CARPINELLI

Associé

xaviercarpinelli@kpmg.mc

Anne-Marie FELDEN

Directeur Associé

afelden@kpmg.mc

Sylvie ROTI

Directeur Associé

sroti@kpmg.mc

Sabina DEBUSSY

Directeur Associé

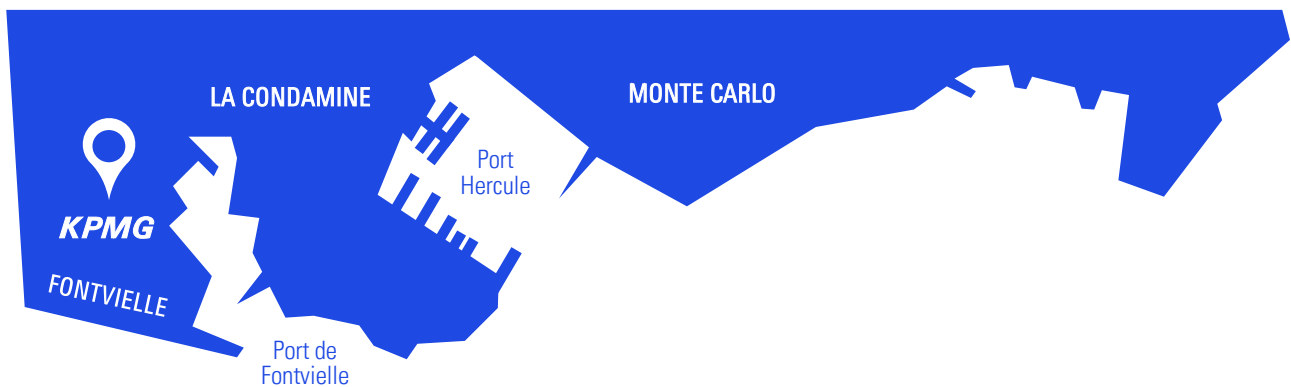
sdebussy@kpmg.mc

Bernard SQUECCO

Associé

bsquecco@kpmg.mc

[2, rue de la Lùjerna • "Athos Palace" • 98000, Monaco](#)



mc-news@kpmg.mc

www.KPMG.mc

[@KPMG_Monaco](https://twitter.com/KPMG_Monaco)

[+377 977 777 00](tel:+37797777700)

[@kpmg-monaco](https://www.linkedin.com/company/kpmg-monaco)

[@KPMGMonaco](https://www.facebook.com/KPMGMonaco)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)